Insee Flash
Bourgogne-Franche-Comté

N° 96
Janvier 2020

Chômage en Bourgogne-Franche-Comté : hausse de 0,2 point au 3e trimestre 2019

Au troisième trimestre 2019, le taux de chômage, en hausse de 0,2 point, en Bourgogne-Franche-Comté s'établit à 7,6 %. Il augmente dans tous les départements de la région à l'exception de la Haute-Saône où il est stable. Sur un an, il reste en baisse.

Guillaume Volmers, Insee

Un taux de chômage plus contenu qu' au niveau national

Au troisième trimestre 2019, 7,6 % de la population active est au chômage en Bourgogne-Franche-Comté, un taux inférieur de 1 point par rapport au niveau national *(figure 1)*. La Bourgogne-Franche-Comté se situe au cinquième rang des régions les moins touchées, derrière la Bretagne, les Pays de la Loire, Auvergne-Rhône-Alpes et l'Île-de-france. La région est nettement devant les Hauts-de-France, région où le taux de chômage est le plus élevé (10,5 %).

Avec 9,1 %, le Territoire de Belfort est le seul département de la région où le taux de chômage est plus élevé qu'au niveau national : 8,6 %. Le taux de chômage est à l'inverse particulièrement bas dans le Jura où il s'élève à 6,3 %. Le chômage avoisine la moyenne régionale dans les autres départements, allant de 7 % en Côte-d'Or à 8,1 % dans l'Yonne.
La zone d'emploi de Beaune est la plus épargnée de la région avec 5,1 %. Viennent ensuite celles de Lons-le-Saunier, Morteau et Pontarlier qui sont entre 5,8 et 6 %. Celles de Belfort-Montbéliard-Héricourt et du Creusot-Montceau sont les plus touchées de la région avec 9,4 % *(figure 2)*.

Hausse du chômage, excepté en Haute-Saône

En Bourgogne-Franche-Comté, le taux de chômage augmente de 0,2 point entre le deuxième et le troisième trimestre 2019, davantage qu'au niveau national, + 0,1 point.

La hausse du chômage a lieu dans tous les départements de la région, excepté en Haute-Saône où il est stable. La hausse reste contenue à 0,1 point en Côte-d'Or et dans le Doubs. Elle atteint 0,2 point dans les autres départements.

1 Un taux de chômage plus contenu dans la région

	Taux de chômage (en %)			Variation (en point de %)	
	3e trimestre 2018	2e trimestre 2019	3e trimestre 2019	trimestrielle	annuelle
Jura	6,5	6,1	6,3	0,2	-0,2
Côte-d'Or	7,4	6,9	7,0	0,1	-0,4
Nièvre	7,6	7,1	7,3	0,2	-0,3
Doubs	7,8	7,6	7,7	0,1	-0,1
Saône-et-Loire	7,9	7,6	7,8	0,2	-0,1
Haute-Saône	8,2	7,9	7,9	0,0	-0,3
Yonne	8,3	7,9	8,1	0,2	-0,2
Territoire de Belfort	9,4	8,9	9,1	0,2	-0,3
Bourgogne-Franche-Comté	7,8	7,4	7,6	0,2	-0,2
France hors Mayotte	9,1	8,5	8,6	0,1	-0,5

Note : données corrigées des variations saisonnières
Source : Insee, Taux de chômage localisés

2 Des zones d'emploi moins touchées par le chômage : Beaune, Lons-le-Saunier, Morteau, Pontarlier et Mâcon

Taux de chômage au 3e trimestre 2019 par zone d'emploi (en %)

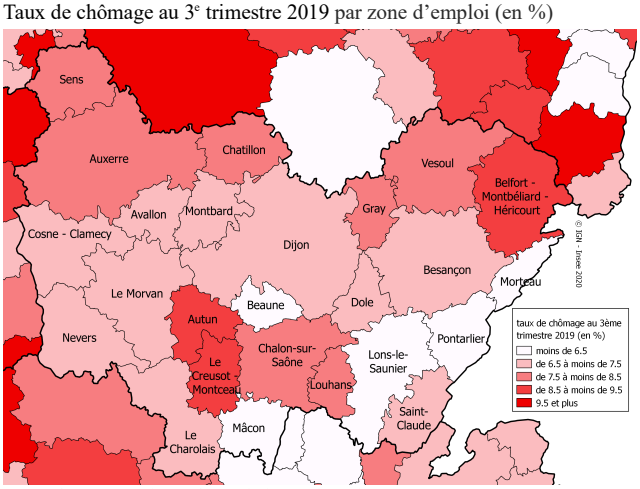

Note : données corrigées des variations saisonnières
Source : Insee, Taux de chômage localisés

Les évolutions sont moins homogènes lorsqu'on compare les zones d'emploi. Si la grande majorité d'entre elles ont un taux de chômage en hausse de 0,1 ou 0,2 point sur la période, celles de Louhans, Morteau, Auxerre et Dole font face à une détérioration plus importante avec une hausse de 0,3 point. Deux zones d'emploi échappent à la hausse générale : Montbard où le chômage est stable et Avallon où il baisse de 0,1 point.

Les zones d'emploi de Bourgogne-Franche-Comté sont plus épargnées par le chômage

Taux de chômage au 3e trimestre 2019 par zone d'emploi (en %)

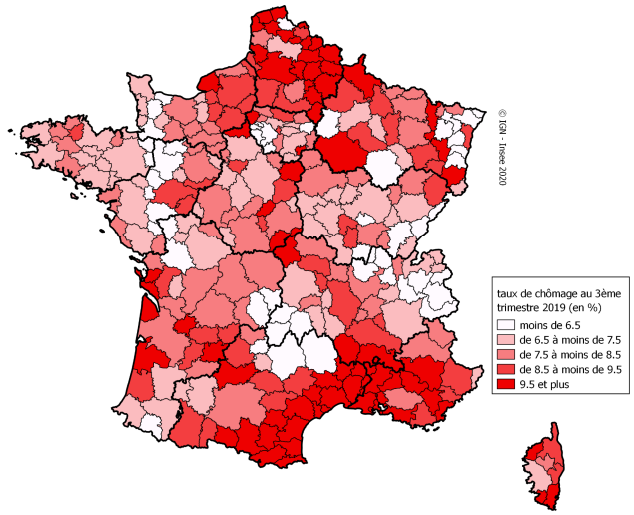

Note : données corrigées des variations saisonnières
Source : Insee, Taux de chômage localisés

Le nord de la France et le pourtour méditerranéen sont les territoires les plus touchés par le chômage. La zone d'emploi d'Agde-Pézenas est la plus concernée en métropole, le chômage atteint 15,4 %. Il approche de 15 % également dans celles d'Alès et de Thiérache (14,4 %).
La Bourgogne-Franche-Comté est une région plus épargnée : toutes ses zones d'emploi ont un taux de chômage inférieur à 9,5 %. Seules trois d'entre elles, celles d'Autun, du Creusot-Montceau et de Belfort-Montbéliard-Héricourt, se situent au dessus du niveau national de 8,6 %. Beaune est la 9e zone la moins touchée de France.

Malgré l'augmentation trimestrielle, le taux de chômage baisse sur un an

Sur une année, entre les troisièmes trimestres 2018 et 2019, le chômage baisse de 0,2 point en Bourgogne-Franche-Comté, alors qu'il recule davantage au niveau national, de 0,5 point. Il est en retrait dans tous les départements de la région, en particulier en Côte-d'Or. C'est dans le Doubs et la Saône-et-Loire que la baisse est la moins nette.
Sur la même période, le chômage diminue dans de nombreuses zones d'emploi *(figure 3)*. L'amélioration est particulièrement marquée dans celles d'Autun et de Saint-Claude. Le taux de chômage reste stable dans les zones de Louhans, du Charolais et de Dole ; il augmente de 0,1 point dans celle de Morteau et de 0,2 point pour Le Morvan.

3 Sur un an, le chômage recule dans 20 des 25 zones d'emploi de la région

Évolution du taux de chômage entre les 3e trimestres 2018 et 2019 par zone d'emploi (en point)

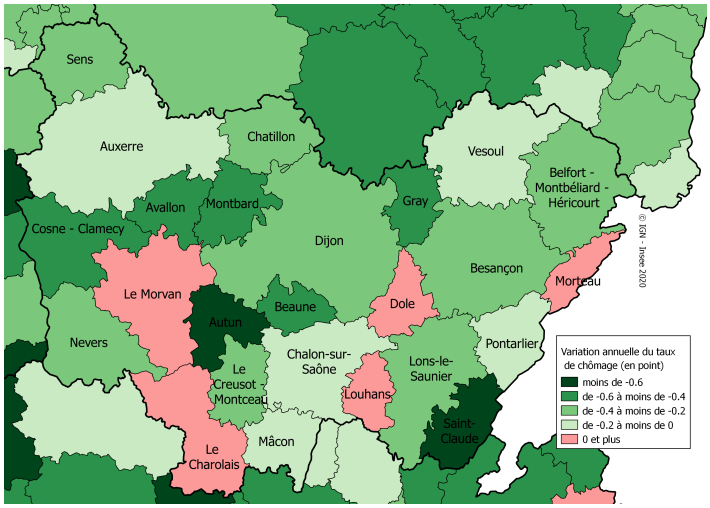

Note : données corrigées des variations saisonnières
Source : Insee, Taux de chômage localisés

Définitions

Le **taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active. Cette dernière est composée des actifs occupés et des chômeurs.

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail.

Un **chômeur au sens du BIT** est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui :
- est sans emploi (qui n'a pas travaillé au moins une heure au cours de la semaine de référence);
- est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours;
- a cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en en a trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Sources

Les données sont issues du dispositif des estimations d'emploi localisées (Estel) et des taux de chômages localisés. Ces derniers sont calés sur le nombre de chômeurs issu de l'enquête Emploi, pour l'échelon national, et s'appuient sur la structure des demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi, pour la ventilation géographique. L'emploi est quant à lui mesuré en fin d'année et, plus précisément, la dernière semaine de décembre.

Insee Bourgogne-Franche-Comté
8 rue Louis Garnier
25020 Besançon

Directeur de la publication :
Moïse Mayo

Rédacteur en chef :
Katy Lequin

ISSN : 2497-451X
© Insee 2020

Pour en savoir plus

- Des données complémentaires sur la conjoncture en Bourgogne-Franche-Comté figurent sous : https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&collection=38
- « Au 3e trimestre 2019, nouveau recul de l'emploi et hausse du chômage en Bourgogne-Franche-Comté », *Insee Conjoncture Bourgogne-Franche-Comté* n° 21, janvier 2020.
- « Au 3e trimestre 2019, le repli de l'emploi dans le secteur privé se confirme » *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 95, janvier 2020.

Insee
Mesurer pour comprendre
Bourgogne-Franche-Comté